

La Sarrée

Le plateau de la Sarrée représente un secteur stratégique pour le développement économique du territoire en lien étroit avec le pôle de compétitivité Arômes et Parfums de Grasse. Cette zone a été identifiée dans le SCoT de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis parmi les principaux secteurs de développement mixte.

Un secteur stratégique pour le territoire

Aujourd'hui, le plateau de la Sarrée accueille près d'un millier d'emplois au sein principalement d'établissements de la chimie aromatique (Mane & Fils, Mul Aromatiques, Parfums Plus, Aromatica...) qui connaissent actuellement une phase de croissance importante et qui nécessite l'extension des installations. Cette croissance engendre également, sur le territoire, la remise en culture de certaines espèces nécessaires à la parfumerie (bigaradier...).


Le département des Alpes-Maritimes doit faire face à une rareté du foncier notamment pour le développement d'activités économiques de type industriel. Aussi, l'extension de la zone d'activités économiques du plateau de la Sarrée représente une opportunité à l'échelle départementale voire régionale pour les entreprises du secteur de la chimie aromatique et de l'artisanat.

Les objectifs poursuivis :

En ce qui concerne les objectifs poursuivis, l'opération du plateau de la Sarrée vise :

- › A restructure et étendre la zone d'activités économiques existante ;
- › A développer une offre en locaux d'activités mixtes et adaptés aux besoins du territoire (chimie aromatique, l'artisanat, logistique...);
- › A organiser et consolider les activités de sports et de loisirs existantes sur la plateau (karting, aéromodélisme, piste de moto-cross...) et optimiser le stationnement ;
- › Veiller à la bonne intégration paysagère des opérations et à la qualité environnementale, notamment énergétique, des constructions et des espaces publics.

Le potentiel d'extension de la zone serait de près de 10 ha, majoritairement publics, afin de permettre la création de 300 à 500 emplois supplémentaires dans les différentes filières envisagées.

La CASA a conduit une réflexion d'aménagement sur ce secteur qui a souligné le potentiel de restructuration de développement de la zone d'activités économiques. La Commune de Bar sur Loup a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme, le 26 septembre 2019, en y intégrant une orientation d'aménagement programmée sur le plateau de la Sarrée. Le dossier est consultable à l'adresse suivante : <https://lebarsurloup.fr/plan-local-durbanisme/> 

Pour aller plus loin...

Les délibérations relatives au développement de cette opération sont téléchargeables via le lien suivant :

- > [BC.2018.045 DAE - Aménag ZAE La Sarée à Bar sur Loup - Nouvelle phase concert publique](#)
- > [Casa_La Sarrée Déclar Intérêt Comm_CC 2012_140 DAE_o](#)
- > [communeBSL_D-2012-93 Demande déclaration d'intérêt communautaire plateau de la sarrée](#)
- > [delib_CASA_modalites_concertation_20072015](#)

Accès au dossier de concertation publique :

- > [avis_concertation_publicueBSL_Casa](#)
- > [concertation_Bar_S_Loup_Avis_presse](#)
- > [Dossier_concertation_Mars2018_blanc2103](#)
- > [Pst_Sarr_21janvier_SL2501](#)
- > [Réunion Publique11avril2013](#)
- > [Sarree_rollup_panneaux_webf](#)

Les entreprises susceptibles d'être intéressées par l'implantation au sein de la zone peuvent se manifester via l'adresse mail suivante, lasarree@agglo-casa.fr.

